

Clotilde Reiss est sortie de prison hier soir

IRAN
La jeune universitaire française a été accueillie à l'ambassade de France à Téhéran après le paiement d'une caution. Elle demeure sous contrôle judiciaire.

« SOULAGÉE. » C'est par ces mots que la Française Clotilde Reiss, détenue en Iran depuis le 1^{er} juillet pour avoir participé à des manifestations postélectorales, a commenté hier soir sa sortie de prison lors d'une conversation téléphonique avec le président de la République, Nicolas Sarkozy, ainsi qu'avec son épouse, Carla Bruni. « Elle est en bonne santé et garde un bon moral », a commenté la présidence. Nicolas Sarkozy « lui a exprimé sa joie et son plein soutien ainsi que celui de tous les Français, qui ont suivi avec inquiétude son arrestation et la procédure judiciaire à laquelle elle est soumise. Il a relevé la dignité et le courage avec lesquels Clotilde Reiss a affronté cette épreuve », indiquait hier soir un communiqué de l'Élysée. Le chef de l'État s'est également entretenu avec Rémi Reiss, le père de la jeune femme de 24 ans.

Le retour en France en suspens

Dans l'entourage de Clotilde Reiss, la prudence reste toutefois de mise. « Je suis soulagée, confiait hier soir une de ses amies au Figaro. Son père vient de m'appeler pour m'annoncer la bonne nouvelle. C'est rassurant de la savoir sortie de la prison d'Evin. Mais ce n'est qu'un début. Je reste inquiète car ce n'est qu'une libération conditionnelle. On n'a aucune idée sur la date du verdict ni sur la teneur du jugement qui pourrait être prononcé. »

Son père, Rémi Reiss, ingénieur au Commissariat à l'énergie atomique (CEA), s'est dit fier de la « dignité » manifestée par sa fille durant cette épreuve. « Elle doit commencer à préparer son retour », a-t-il déclaré, comptant sur sa capacité à « mettre de la distance » pour tirer le meilleur de cette « expérience ».

La question de la date du retour en France de la jeune femme reste posée. Libérée sous caution, Clotilde Reiss demeure sous contrôle judiciaire et ne peut pas, pour l'instant, quitter l'Iran. Elle sera « hébergée au moins quelques jours » à l'ambassade de France à Téhéran, où elle est arrivée hier soir, a indiqué l'Élysée. « En attendant que son innocence soit reconnue, Clotilde Reiss sera accueillie à



Clotilde Reiss (ici lors de sa comparution devant le tribunal de Téhéran, le 8 août) ne peut pas, pour l'instant, quitter l'Iran. Hanif Shoaie/AFP

l'ambassade de France à Téhéran qui lui apporte tout le soutien nécessaire pour lui permettre de préparer sa défense et faire reconnaître son innocence, les charges pesant sur elle n'étant pas fondées », a souligné le chef de la diplomatie française, Bernard Kouchner. « Les autorités françaises demandent maintenant qu'il

soit mis fin au plus vite aux procédures judiciaires à l'encontre de Clotilde Reiss et de Mme Nazak Afshar, que rien ne peut justifier », a ajouté la présidence.

Les autorités iraniennes faisaient durer le suspense depuis plusieurs jours, après que le procureur eut accepté le principe d'une libération sous caution. Le mon-

tant de celle-ci n'a pas été divulgué, mais, de sources françaises, il s'élèverait à « quelques centaines de milliers d'euros. ».

« Aveux forcés »

Interrogé hier soir sur la rumeur d'une libération au journal de 20 heures sur France 2, le ministre des Affaires étrangères, Bernard

Kouchner, s'était alors montré évasif. « Elle n'est pas libérée pour le moment. J'espère qu'elle sera libérée aujourd'hui, peut-être demain, j'ai bon espoir », avait-il alors répondu. Tout ce que le chef de la diplomatie française sait à ce moment-là, c'est que l'ambassadeur de France en Iran, Bernard Poletti, s'est rendu à la prison de Téhéran où la jeune

femme est incarcérée. Il en ressortira vers 21 h 10 avec elle.

Clotilde Reiss est accusée d'espionnage par la justice iranienne pour avoir transmis des e-mails et des photos des manifestations qui ont suivi l'élection contestée du président Mahmoud Ahmadinejad et d'avoir « encouragé les émeutiers ». Un chef d'inculpation qui, en Iran, peut valoir cinq ans d'emprisonnement. Elle avait été interpellée le 1^{er} juillet à l'aéroport de Téhéran alors qu'elle s'apprêtait à embarquer pour le Liban avant de regagner la France, après avoir travaillé comme lectrice de français à l'université d'Ispahan pendant cinq mois. La jeune femme avait comparu le samedi 8 août lors d'une audience publique devant un tribunal de Téhéran. Lors de sa comparution, cette passionnée de culture persane avait reconnu avoir rédigé un rapport pour un institut de recherche dépendant de l'ambassade de France. Des aveux « forcés », selon ses proches.

VALÉRIE SAMSON
(avec BRUNO JUDY
et DELPHINE MINOUI)

Le président iranien Mahmoud Ahmadinejad s'entoure d'un cabinet de « durs »

■ L'ultraconservateur Mahmoud Ahmadinejad a dévoilé hier une partie de son futur cabinet – qu'il devra soumettre, d'ici à demain, à l'approbation du Parlement iranien. Deux mois après sa réélection contestée, le président continue à placer ses pions sur l'échiquier politique, en envisageant notamment de nommer Heydar Moslehi au poste stratégique de ministre du Renseignement. Connue pour être proche d'Ahmadinejad, Moslehi n'est autre que l'ex-représentant du guide suprême au sein de la milice

islamique du Bassidj. Selon l'agence de presse Mehr, l'actuel négociateur dans le dossier nucléaire, Saïd Jalili, serait lui présenté au poste de ministre des Affaires étrangères. Autant de choix qui laissent présager un durcissement du nouveau gouvernement iranien. Seule surprise : la nomination d'au moins deux femmes. Une première. Le président iranien reste sous le feu de critiques de l'opposition réformiste. Cette dernière a subi de plein fouet la répression postélectorale. Au cours du troisième épisode

des procès collectifs, qui s'est tenu hier à Téhéran, la vingtaine de personnes qui comparaissaient sont accusées, entre autres, de « participation à des manifestations illégales ». Mais si la rue a fini par céder à la pression, la contestation persiste. Dans le collimateur des gardiens de la révolution, Mir Hossein Moussavi vient ainsi d'annoncer la création du « Chemin vert de l'espoir », mouvement politico-social qui vise, dit-il, à « défendre les demandes légitimes du peuple et l'obtention de ses droits ». Objectif : continuer à dénoncer la « fraude électorale » du

12 juin et l'illégitimité du futur gouvernement d'Ahmadinejad. Signe de tensions accrues qui n'épargnent pas le sommet de l'État iranien, un groupe d'anciens parlementaires a osé, vendredi, s'interroger sur les compétences de l'ayatollah Khamenei. Dans une lettre adressée à la puissante Assemblée des experts dirigée par l'ex-président Rafsandjani, les ex-députés réclament une enquête destinée à déterminer si le guide suprême n'a pas outrepassé ses pouvoirs lors des troubles postélectorales.

D. M.

Disparition de l'« Arctic Sea » : les mystères d'un polar de haute mer

SÉCURITÉ

La marine russe et l'Otan recherchaient toujours hier ce cargo finlandais, pour lequel une rançon a été demandée.

MAIS qu'a donc de si spécial l'Arctic Sea, ce cargo disparu depuis quinze jours, victime supposée d'un acte de piraterie ? Ce vraquier armé par une firme finlandaise, battant pavillon maltais et manœuvré par un équipage russe, est au cœur d'un polar de haute mer qui autorise toutes les spéculations.

La demande de rançon reçue samedi par le propriétaire finlandais du bateau ne fait qu'ajouter une question dans une affaire qui en compte beaucoup. Des pirates ? Il n'y en a plus dans les eaux européennes depuis cent cinquante ans. Et on peut se demander pourquoi d'éventuels flibustiers auraient choisi ce modeste objectif. D'autant que, si l'on en croit les éléments disponibles hier, le bateau aurait été attaqué à deux reprises.

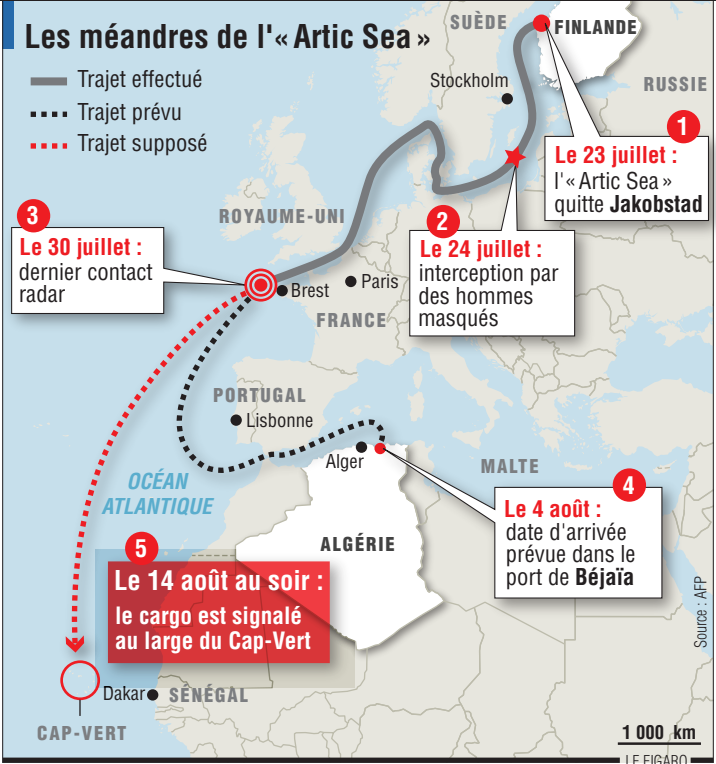
Vendredi, la police finlandaise a confirmé une demande de rançon d'un million et demi de dollars, sans plus de précision. Vendredi soir, le bateau aurait été localisé. Selon le

service d'information de la marine nationale française, un cargo repéré par un avion portugais samedi à l'ouest des côtes du Cap-Vert pourrait être l'Arctic Sea, « maquillé » pour la circonstance. Une frégate russe se portait hier à sa rencontre, selon les mêmes sources.

Faux policiers

L'histoire de la disparition du navire, telle qu'on la connaissait hier, paraît rocambolesque. Le 23 juillet, l'Arctic Sea quitte le port finlandais de Jakobstad avec un chargement de bois estimé à un peu plus d'un million d'euros. Destination : Bejaïa, Algérie, où il est attendu le 4 août. Le 24 juillet, l'équipage signale qu'il a été attaqué la veille par une dizaine d'hommes masqués, se présentant comme des policiers suédois. Ils auraient fouillé le navire, affirmant chercher de la drogue, avant de repartir.

Mais la Suède dément toute action de ce genre. Elle attend d'ailleurs le 30 juillet pour apporter ce démenti. L'armateur finlandais, lui, n'en avait rien dit. Ce même 30 juillet, le bateau se signale au large des côtes bretonnes. Le 31, à lieu le dernier contact entre la



police suédoise et le cargo. Les policiers suédois refusent de révéler le contenu de la conversation.

Mesure de radioactivité

Le 14 août, la Commission européenne affirme qu'une seconde attaque a eu lieu au large du Portugal, mais qu'il ne s'agit pas « d'actes de piraterie traditionnelle ». Hier, une déclaration surprenante de l'Autorité finlandaise de sécurité nucléaire (Stuk) ajoute au mystère. Une mesure de radioactivité a été effectuée avant l'appareillage, mais sans résultat, et sans

raison, à l'initiative d'un « pompier imbécile », selon le directeur général Jukka Laaksonen.

Les efforts déployés pour retrouver ce simple cargo apparaissent très importants, ajoutant aux interrogations. Vendredi, la Russie (avec quatre navires de guerre) et l'Otan ont reconnu coopérer dans la recherche du vraquier. À Helsinki, le Bureau national d'enquêtes de la police finlandaise, tient « en permanence informés plus de vingt pays », selon l'un de ses responsables.

PIERRE PRIER (avec AFP)

La junte birmane fait un geste envers Obama

ASIE DU SUD-EST

Le sénateur Jim Webb a pu rencontrer Aung San Suu Kyi et a obtenu la libération de l'Américain John Yettaw.

New York

À PEINE deux semaines après la libération par Bill Clinton de deux journalistes américaines emprisonnées en Corée du Nord, la mission du sénateur américain Jim Webb en Birmanie apparaît comme un nouveau succès pour Washington.

Le sénateur de Virginie, qui a obtenu la libération hier de son compatriote John Yettaw au terme d'une mission qualifiée « d'humanitaire », a pu s'entretenir pendant près d'une heure ce week-end avec l'opposante birmane Aung San Suu Kyi. Le chef des Nations unies, Ban Ki-moon, avait échoué en juillet dans une tentative identique.

Fait rare dans les relations entre la dictature birmane et les États-Unis, Jim Webb a aussi pu rencontrer le chef de la junte militaire, Than Shwe, sans obtenir cependant un engagement concret sur une libération d'Aung San Suu Kyi. Le sénateur, partisan d'un assouplissement des sanctions, qu'il juge inutiles contre la Birma-

nie, rendra compte à la secrétaire d'État Hillary Clinton. Il espère que les États-Unis pourront « tirer profit » de sa visite pour établir les fondements d'une « confiance » entre les deux pays.

Jim Webb a invoqué l'état de santé faiblissant de John Yettaw et minimisé la signification de son « crime » auprès du généralissime Than Shwe pour obtenir sa libération. L'Américain mormon, condamné à sept ans de travaux forcés par le régime birman, souffre de diabète et de crises d'épilepsie.

Critiques des opposants

Le sénateur a démenti toute rumeur de marchandage avec la junte. Mais l'Administration Obama serait prête à assouplir les restrictions sur les investissements américains en Birmanie, à condition que le régime relâche Aung San Suu Kyi et lui permette de participer aux élections de 2010. Le sénateur et l'opposante auraient discuté de l'efficacité des sanctions contre le régime.

La mission « privée » de Jim Webb est déjà critiquée tant par les défenseurs des droits de l'homme que par les opposants birmanais et certains républicains américains, qui y voient un coup médiatique sans effet sur le régime.

ADELE SMITH